

505LH7H/H5

3622

(1943)

ARCHIVES

Suppression du P.N. n°2 à Caluire et Cuire

Lettre du M.T.P. à la S.N.C.F.	29. 1.43	<i>Handwritten signature</i>
Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	7. 4.43	

Suppression du P.N. n° 2 à Caluire et Cuire

Le Président
du Conseil d'Administration

Région du Sud-Est

Paris, le 7 avril 1943

Suppression du FN n° 2
à Caluire et Cuire

C O P I E

Veg 403.008 - 1
17

Monsieur le Ministre,

D. 379-0

Par dépêche en date du 29 janvier 1943, vous avez bien voulu me rappeler que le décompte des travaux exécutés par le S.N.C.F. pour la suppression du P.N. n° 2 de Caluire et Cuire étant accepté et réglé, il convenait que la participation du Chemin de fer, évaluée à 478.000 fr, fut versée sans plus tarder.

J'ai l'honneur de vous informer que le règlement de cette somme a fait l'objet, le 26 mars 1943, d'un mandat de 478.000 fr,

.....

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à la Production
Industrielle et aux Communications
Direction des Routes - 1er bureau -

n° 30.286, à l'adresse de . le Receveur Central des Finances de la Seine.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.